

dépouilla indignement des insignes de la royauté, et le fit conduire garotté à Chalon, où il fut assassiné. Quant au roi de Bourgundie, il mourut à Metz. Depuis Thiery, la monarchie burgunde, tantôt détachée, tantôt rapprochée du tronc royal français, tantôt confondue avec lui, n'eut plus de vie indépendante et propre, plus de franche nationalité, se résumant dans un centre local d'impulsion et de vie, plus d'unité territoriale et politique. Chalon n'eut plus de cour permanente et ne conserva qu'une capitalité moins réelle que nominative : de ce jour elle courba sa tête sous le joug de la centralisation et obéit à un mouvement d'idées qu'elle n'imprimait pas. Les souverains investis de la couronne de Bourgogne firent administrer leurs états par des maires du palais. Nous voyons cependant Dagobert I<sup>er</sup>, fils de Clotaire II, y venir en personne, pour réprimer les vexations que les seigneurs faisaient subir à ses peuples ; et, en l'année DCXLIX, Clovis II choisir Chalon pour y tenir, le 1<sup>er</sup> mai, une assemblée des États-généraux, comme pour rappeler à cette antique cité les pompes royales dont elle avait été jadis le théâtre. Ce ne fut que sous Pépin-le-Bref qu'il fut question de la dignité d'abord bénéficiaire et amovible des comtes de Chalon. L'histoire de cette reine burgunde sous ses comtes, sous les deux races duciales de Bourgogne, sous le sceptre des rois de France, n'est plus que celle de toutes les villes, c'est-à-dire une histoire féconde en pestes, en incendies, en déprédations, en oppressions des petits, en abus de pouvoir des grands, où il n'est fait nullement mention du peuple, que comme d'un vil auxiliaire de la puissance, et dont l'ambition, les intrigues, les luttes sanglantes de privilèges contre privilèges, constituent les tristes éléments. Il est à croire que la ville de Chalon, toutefois, ne traversa pas le moyen-âge, sans que le travail lent, mais continu de son esprit public, ne la préparât à cet autre royaume que la civilisation lui a